



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Arrêté relatif à l'admission à la session 2018 à l'examen professionnalisé réservé de recrutement de professeurs des écoles stagiaires de l'enseignement privé

Le recteur de l'académie de Grenoble,  
Chancelier des universités

Rectorat

Division  
des examens et  
concours

DEC3 / XIII / 18 / 31

*Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,*

*Vu le décret n° 2012-1512 du 28 décembre 2012 relatif à l'ouverture de recrutements réservés pour l'accès aux échelles de rémunération des maîtres contractuels et agréés de l'enseignement privé sous contrat relevant du ministre chargé de l'éducation nationale,*

*Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 relatif aux modalités d'organisation des concours réservés pour l'accès à certains corps et grades de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation relevant du ministre chargé de l'éducation,*

*Vu l'arrêté du 8 août 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'examens professionnalisés réservés d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat*

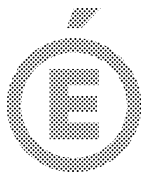
*Vu les propositions du jury académique du 22 janvier 2018.*

### ARRETE

#### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Sont inscrits, par ordre de mérite, sur la liste principale d'admission au recrutement réservé de professeurs des écoles stagiaires des établissements d'enseignement privés sous contrat, organisé en 2018, les candidats dont les noms suivent :

Mme PRAT épouse PANIZZI Peggy  
Mr ROUVEURE Nicolas  
Mme FRADIN épouse THEBAULT Anne  
Mme HUE épouse SAGET Florence  
Mme KAIL épouse MIALHES Sabine Jeanine Marguerite  
Mme DIGUE épouse COUTURIER Sylvianne  
Mme BROYER épouse BROYER-CHOQUET Marjorie  
Mme GOT épouse MUJOVIC Gaëlle  
Mme JOUCERAND épouse VILLATTE Laurence  
Mme IVANJINE épouse DENIS-IVANJINE Carole  
Mme ANCHIER Anne-Sophie  
Mme PINTAT Laure  
Mme RYNDERS Gaëlle  
Mme BONZI Maud Gaëlle Lauranne



ARTICLE 2 :

La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

2/2

Grenoble, le 22 janvier 2018

Pour le recteur et par délégation  
Le secrétaire général adjoint

Gwendal THIBAULT